

## Compte rendu Assemblée Générale du 18/07/2015

### Effectifs

	<b>2015</b>	rappel 2014
jeunes	17	28
hommes	26	27
femmes	9	7
<b>total</b>	<b>52</b>	<b>62</b>

### Bilan sportif

Cette année, entente avec Ste Foy pour les compétitions par équipes

#### **Seniors + (en octobre et novembre)**

hommes + 35 ans 1<sup>er</sup> d'une poule de 5  
+ 45 ans 2<sup>ème</sup> d'une poule de 5  
+ 55 ans dernier d'une poule de 5  
dames + 35 ans dernière d'une poule de 5

**Jeunes** 13/14 ans garçons 3<sup>ième</sup> d'une poule de 4  
13/14 ans filles 4<sup>ième</sup> d'une poule de 4

#### **Trophée de printemps (en février mars)**

2 équipes hommes et 1 dames

#### **Championnat interclubs par équipes (en mai)**

L'équipe Hommes 1 après sa montée, évolue en division 2. Avec 1 victoire (contre Rozier), 2 nuls (contre Lorette et Panissières) et 2 défaites (contre Villard et St Paul en Cornillon) termine 4<sup>ième</sup> d'une poule de 6.

Les 2 autres équipes hommes qui évoluent en 4<sup>ième</sup> division terminent également en milieu de tableau.

Les dames qui jouent en 3<sup>ième</sup> division sont classées 4<sup>ième</sup> d'une poule de 6.

A cette occasion, nous remercions les clubs de Chambéon, Poncins et Ste Foy St Sulpice qui nous prêtent leurs terrains pour ces journées de championnat. Même si une partie des rencontres se jouent à l'extérieur, il est quasiment impossible de faire jouer 4 équipes quand on ne dispose que d'un seul terrain.

#### **Tournoi interne**

La formule sera reconduite, ainsi que le tournoi double mixte

## Finances

trésorerie début exercice	4 725,85
trésorerie fin exercice	4 374,60
perte de l'année	- 351,25

	recettes	dépenses	Résultat
<b>Licences</b>	3 401,40		3 401,40
<b>Entraînements / balle</b>	125,00	618,15	- 493,15
<b>Buvette</b>	815,00	523,50	291,50
<b>Journée détente</b>	126,00	294,63	- 168,63
<b>Belote</b>	1 433,72	1 454,61	- 20,89
<b>Soirée ESPAGNOLE</b>	2 282,00	2 064,68	217,32
<b>Marche</b>	3 359,00	1 733,08	1 625,92
- Dont sponsors	1 490,00		
<b>Finale Fin Juin</b>	300,00	831,32	- 531,32
<b>Frais fonctionnement</b>	1 138,29	5 811,69	- 4 673,40
<i>Dont</i>			
- Mathieu		2 475,00	
- Joanny		305,00	
- subvention mairie	600,00		
- MAIRIE TAP	327,50	327,50	
- Engagements ligue	-	1 191,00	
<b>Perte de l'année</b>			- 351,25

remarques pour baisser le coût de la journée des finales, la buvette sera payante l'après-midi  
le contrat d'assurance MATMUT semble cher, il sera renégocié en septembre.

## Mathieu Michel

27 séances d'entraînement ont eu lieu au lieu des 30 prévues (météo, tournoi par équipes..).

Mathieu propose des séances de remise en forme à la salle des fêtes (si disponible) en cas de mauvaise météo. Il souhaiterait des groupes adultes plus stables l'an prochain. On aura peut-être la salle de tennis de Feurs les lundis de 15 h à 17 h pendant 6 mois de l'année. L'accord reste à conclure.

## Divers

L'entente avec Ste Foy St Sulpice sera reconduite.

Les terrains de Chambéon se dégradent. On utilisera ceux de Poncins contre l'achat de 10 cartes d'adhérents à 20 € payées par le club.

Le tarif des boissons passera à 1 € en septembre.

Renouvellement des 2 bancs du court.

On essaiera de repenser les circuits de la marche d'ici septembre.

## Dates

journée détente à Chambéon le samedi 26 septembre

concours de belote le mardi 15 décembre à Chambéon

## Tarifs 2016

	2015	2016
<b>licence adulte</b>	60 €	65€
2ème	55€	60 €
Entrainement adulte	40€	45 €
<b>licence jeunes</b>	40€	45 €
2ème	35€	40 €
Entrainement ado	20€	???
Entrainement mini-tennis	gratuit	

## Election Bureau

Fred Bidon	Laurène Michaud	Joanny Thévenin	Aurélie Pontet
Gervais Bouchard	Nicole Danière	Céline Domazon	Michel Poncet
Carine Jolivet	Jean Paul Goubier	Mathieu Michel	Manu Borg

.....

**Prochaine réunion du bureau : jeudi 23 juillet à 18 h 30**